

Renégociations commerciales : Les difficultés des brasseurs sont bien réelles !

A plusieurs reprises, Brasseurs de France a sonné l'alerte sur la **hausse exceptionnelle des coûts de production à laquelle les brasseurs français font face depuis plusieurs mois** : emballages, verre, carton, transport et énergie, une augmentation inédite que nos brasseurs ne peuvent pas supporter seuls, sans conséquences économiques et sociales.

Nous **demandons la prise en compte de cette hausse dans les négociations commerciales avec la grande distribution**. Un premier signal avait été donné le 31 mars dernier, **avec la signature de la charte d'engagement** par les fournisseurs de produits agricoles et alimentaires ainsi que par les enseignes de la grande distribution. **Beaucoup d'espoirs avaient été placés dans cette charte**. Néanmoins, **force est de constater que celle-ci n'est pas toujours respectée ni mise en œuvre**.

Les récentes déclarations d'acteurs de la grande distribution jettent l'opprobre sur notre profession. Non, les brasseurs ne cherchent pas à « abuser de la situation », en falsifiant la hausse de leurs coûts de production !

La filière brassicole est un acteur économique, patrimonial et créateur de valeur. Les 2500 brasseries, dont 96 % de PME/TPE, et l'ensemble de la filière brassicole (orge de brasserie, houblon, malt et bière) représentent près de 130 000 emplois, participant ainsi au dynamisme économique et social de nos territoires.

Une chose est sûre : **La guerre des prix n'est profitable à personne, car elle entraîne une diminution continue des prix, sans création de valeur, sans répartition équitable**. La bataille pour le pouvoir d'achat ne pourra pas ainsi se faire contre les producteurs et les entreprises.

Les lois EGALIM 1 et 2 ont apporté un changement de paradigme majeur. Ce sont des lois d'équilibre, un équilibre fragile qu'il faut savoir préserver.

Brasseurs de France

Brasseurs de France, fondé en 1878, est le syndicat professionnel de la brasserie française. Il représente plus de 98% de la production française de bière et a parmi ses membres 96% de PME/TPE. Il fédère les brasseries artisanales, historiques, familiales qui génèrent plus de 4,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires (chiffres 2020). Secteur agro-alimentaire majeur par son poids économique de l'amont (orge et houblon) à l'aval (grande distribution, cafés et restaurants), les activités liées à la filière représentent 130 000 emplois pour un chiffre d'affaires total de 15 milliards €.

www.brasseurs-de-france.com



@BrasseursFrance



@Brasseursde.france



@brasseursdefranc

Brasseurs de France

Alicia Botti - alicia.botti@brasseurs-de-france.com

Elise Sequalino - elise.sequalino@brasseurs-de-france.com

Contacts presse : VFC Relations Publics

Valérie Langlois – vlanglois@vfcrcp.fr

Linda Amsellem – lamsellem@vfcrcp.fr

Tel. : 06 61 61 80 75 - 06 09 09 13 85